

PRÉSENTATION

DESCRIPTION

Le REPELOIL est un imprégnateur prêt à l'emploi, résistant aux intempéries, ne jaunissant pas, à base de matières premières modifiées de haute qualité.

DOMAINES D'APPLICATION

Intérieur et extérieur.

Pour la protection, contre l'eau, les graisses ou les huiles des systèmes des marques **MORTEX®** et **BEALSTONE®** ou produits similaires. Convient également pour la plupart des supports minéraux tels que les bétons, mortiers, pierres naturelles et artificielles.

Pour mobilier, murs, terrasses et façades (effet anti-graffiti).

AVANTAGES

- Grande efficacité
- Longue durée (plusieurs années)
- Protection rapide
- Effet perlant
- Ne colle pas pendant le séchage
- Durcissement sans dégagement de méthanol
- Non filmogène
- Perméable à la vapeur
- Bon effet répulsif vis-à-vis des graisses et des huiles
- Bonne résistance aux UV
- Influence très légèrement la teinte

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

DONNÉES D'IDENTIFICATION	
État	Liquide
Aspect	Eau
Couleur	Transparent à jaunâtre
Odeur	Caractéristique
Densité apparente (à 20°C)	0,79 kg/l
Conditionnement	Bidons de 5 l net Bouteilles de 1 l net
Stockage	18 mois dans un endroit sec et à l'abri du gel et sans contact avec le sol dans l'emballage d'origine fermé. Ne jamais laisser les produits en plein soleil.
Classification douanière	38 24 90 97
DONNÉES D'APPLICATION	
Consommation	100 à 200 ml/m ² en 2 couches à saturation (jusqu'à 4 couches en fonction de la porosité du support)
Température d'application	+15°C min. à +25°C max. et protection contre la pluie de 2 à 3 heures en conditions optimales
Humidité de l'air	65 % min. et 90 % max. Proscrire l'utilisation d'appareils pouvant assécher l'humidité de l'air (déshumidificateur, air conditionné, ...) 1 semaine avant et après le chantier, ainsi que pendant l'application.
Humidité du support	< 3 %
Temps de séchage (à 20°C)	Sec au toucher : 30 min à 1 h Séchage entre les couches : +/- 5 h Séchage complet : 72 h

Consulter la notice légale en fin de document

Page n°1 - Cette fiche technique comprend 3 page(s) - Édition AG 2025-02-07 - Cette présente édition annule toutes les précédentes.

BEAL INTERNATIONAL S.A.

Z.I. NOVILLE-LES-BOIS • RUE DU TRONQUOY 8 • 5380 FERNELMONT • BELGIUM
T. +32 (0) 81 83 57 57 • F. + 32 (0) 81 83 57 67 • RPM NAMUR • TVA BE 0414 592 153
INFO@BEAL.BE • WWW.BEAL.BE



APPLICATION

SUPPORT ET PRÉPARATION

Le support doit être sain, sec, propre, dénué de poussière et non gras. Il doit être dur, non gélif et non farinant.

Après avoir été poli, nettoyer le support à l'eau claire en frottant à l'aide d'une brosse à poils semi durs. Rincer abondamment le support, essuyer et laisser sécher.

Il est recommandé d'appliquer le produit sur une surface de 1 à 2 m² afin de tester le résultat de l'imprégnation, juger de l'aspect (assombrissement de la teinte) et de déterminer la quantité de produit nécessaire.

PRÉPARATION DU MÉLANGE

Bien agiter avant l'emploi. Garder le mélange homogène durant toute la durée du travail.

MISE EN ŒUVRE

Appliquer le **REPELOIL** avec un pinceau, ou une serpillère plate en micro-fibres montée sur balai ou machine. On peut également utiliser un pulvérisateur sous vide avec une faible pression (max. 1 bar) et une distance de la buse de 5 à 10 cm (précaution à prendre : vérifier la résistance et l'étanchéité du tuyau aux solvants). On applique alors le **REPELOIL** **par bandes de 40 à 50 cm**. Pour les surfaces verticales, travailler par bande horizontales en commençant toujours par le bas.

Appliquer le **REPELOIL** en 1 passe à saturation et laisser agir environ 10-15 minutes. Ramasser tout le surplus éventuel avec un chiffon pour qu'il ne reste pas de produit en surface et laisser sécher jusqu'à l'obtention d'un effet mat. Répéter au minimum une deuxième fois l'opération après +/- 5 h. Si la porosité le nécessite, répéter autant de fois que nécessaire.

Dans le cas d'une application mal réalisée (avec efficacité réduite ou application irrégulière), il est possible de renouveler l'application.

L'effet de protection vis-à-vis de l'eau et de l'huile apparaît après quelques minutes et l'efficacité totale est atteinte après 3 à 4 jours.

Après séchage du **REPELOIL**, faire un premier nettoyage **au FINISH SA TR** dilué dans de l'eau.

Après séchage du **REPELOIL** et à l'intérieur, appliquer la protection **BEALWAX** en surface, pour une protection plus efficace et un effet perlant.

POLISSAGE

Pour éviter des voiles sur les surfaces polies, elles doivent être repolies (on utilise soit un pad, un chiffon très doux ou une peau de mouton).

Si application de **BEALWAX**, après séchage total un polissage au moyen d'un disque type « peau de mouton » permettra de donner un aspect satiné tout en répartissant davantage le produit en surface.

DIVERS

NETTOYAGE DES OUTILS

Le produit frais se nettoie à l'eau savonnée tiède ou chaude.

ENTRETIEN

Les surfaces traitées avec l'oléofuge **REPELOIL** nécessitent un entretien sans agent mordant.

Pour l'entretien de propreté : **FINISH SA TR** dilué dans de l'eau.

Consulter la notice légale en fin de document

Pour l'élimination du calcaire (également robinetterie): vinaigre dilué dans de l'eau. Commencer par de petites concentrations et augmenter en fonction de la dureté de votre eau (20 % vinaigre / 80 % eau > max. 50 % vinaigre / 50 % eau).

Pour le renouvellement de la protection: application au chiffon d'une nouvelle passe de REPELOIL.

AVERTISSEMENTS

Les chantiers doivent être protégés contre la pluie, le soleil, le vent et le gel jusqu'au séchage complet.

Il est fortement déconseillé d'appliquer sur des supports contenant des sels (sulfate de sodium, nitrates, calcium,...).

Il est nécessaire de bien aérer pendant et après l'application et env. 2-3 jours lors d'une utilisation dans le domaine de l'alimentaire.

Un surplus de produit provoque l'apparition de voiles et de taches.

Entreposé à une température inférieure à 15°C, le produit a tendance à devenir épais ; en l'entreposant à 20°C environ, il devient totalement liquide et homogène.

Les surfaces traitées doivent être protégées des rayons directs du soleil.

Il faut protéger les zones entourant la surface de travail.

CONSEILS

Bien suivre les protocoles de pose suivant la destination du produit. Ne jamais utiliser d'autres produits que ceux indiqués dans cette fiche technique pour éviter tout risque de désordre.

Pour un même chantier et par type de produit, toujours utiliser des produits portant le même numéro de lot.

Toujours faire des essais avec la protection choisie, chaque pigment et chaque protection réagissant différemment.

ENVIRONNEMENT

Éliminer dans un centre de collecte de déchets spécialisé.

SÉCURITÉ

Porter des lunettes, gants et masques appropriés. En cas d'application par pulvérisateur : ne pas respirer les vapeurs (masque de protection). Pendant l'application, il est recommandé de se protéger les mains. Dans des conditions normales d'utilisation, le produit durci n'est pas nocif. En cas d'ingestion, consulter un spécialiste.

Consulter la fiche de sécurité disponible sur demande ou sur www.bealinternational.com

NOTICE LÉGALE

La notice, et en particulier les recommandations relatives à l'application et à l'utilisation finales des produits, sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur la connaissance et l'expérience que la Société BEAL a acquises à ce jour de ses produits lorsqu'ils sont convenablement stockés, manipulés et appliqués dans des conditions normales. En pratique, les différences entre matériaux, substrats et conditions spécifiques sur site sont telles que ces informations ou toute recommandation écrite ou conseil donné n'impliquent aucune garantie de qualité marchande autre que la garantie légale contre les vices cachés. Notre responsabilité ne saurait d'aucune manière être engagée dans l'hypothèse d'une application non conforme à nos renseignements. Toutes les données et informations relatives à l'adéquation et à l'application ne dispensent pas le client de la nécessité d'effectuer ses propres vérifications et essais. Toutes les commandes sont acceptées sous réserve de nos Conditions générales de Vente en vigueur. Les utilisateurs doivent impérativement consulter la version la plus récente de la notice correspondant au produit concerné, qui leur sera remise sur demande.

Consulter la notice légale en fin de document

Page n°3 - Cette fiche technique comprend 3 page(s) - Édition AG 2025-02-07 - Cette présente édition annule toutes les précédentes.

BEAL INTERNATIONAL S.A.

Z.I. NOVILLE-LES-BOIS • RUE DU TRONQUOY 8 • 5380 FERNELMONT • BELGIUM
T. +32 (0) 81 83 57 57 • F. + 32 (0)81 83 57 67 • RPM NAMUR • TVA BE 0414 592 153
INFO@BEAL.BE • WWW.BEAL.BE

